

# BIENVENUE À L'UNITÉ KALYVA (MEA 51)

---

Informations pratiques pour les patients et patientes



# L'organisation

## de votre séjour hospitalier

---

L'hospitalisation est parfois l'occasion de prendre de la distance avec ce que l'on vit, comprendre ce qui ne va pas ou ce qui cause de la souffrance. L'équipe de l'Unité *kalyva* (MEA 51) du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est là pour vous soutenir durant cette période. Avec elle, vous discutez et évaluez votre situation et décidez ensemble de la prise en charge la plus adaptée à vos besoins.

Dans cette brochure, vous trouvez des informations utiles sur l'organisation de votre séjour hospitalier ainsi que les règles à respecter pour son bon déroulement.

### **Comment se déroule votre admission ?**

L'équipe infirmière vous accueille dans l'unité. Après une visite des locaux, vous discutez avec elle de vos habitudes de vie, votre alimentation, vos possibles allergies ou vos éventuelles douleurs. Vous avez la possibilité de choisir vos plats avec votre infirmier ou infirmière référente en respectant un équilibre alimentaire.

À votre arrivée, l'équipe infirmière effectue un inventaire de vos effets personnels. Tout objet considéré comme dangereux est retiré.

### **Comment se passent les deux premiers jours d'hospitalisation ?**

Vous rencontrez un ou une médecin ainsi qu'un ou une infirmière pour un premier entretien.

Un entretien d'accueil est également proposé à votre famille.

## Quels sont les soins proposés pendant votre séjour hospitalier ?

Vous rencontrez des personnes de différentes spécialités, dans le cadre d'entretiens individuels, de bilan de santé ou lors d'activités de groupe.

Plusieurs fois par semaine, des entretiens sont organisés avec un ou une médecin ainsi qu'un ou une infirmière.

Pendant le week-end, un ou une pédopsychiatre de garde est joignable.

Votre infirmier ou infirmière référente reste votre interlocuteur et interlocutrice privilégiée.

### Les programmes de soins

Ils sont prescrits par votre médecin en fonction de votre état de santé et revus selon votre évolution.

- ▶ Programme bleu : le plus ouvert sur l'extérieur ; il comprend des soins individuels et groupaux.
- ▶ Programme vert : il propose de nombreuses adaptations (repas, temps en chambre, visites adaptées) et des sorties accompagnées à l'extérieur.
- ▶ Programme jaune : les soins sont uniquement individuels et au sein de l'unité.
- ▶ Programme mauve : il s'adresse aux personnes avec des besoins particuliers.



### INFO

Des médicaments peuvent être prescrits par les médecins après une information détaillée sur leurs effets et avec l'autorisation de vos parents ou de votre représentant ou représentante légale.

## Comment vos journées sont-elles structurées ?

Lever	8h
Petit déjeuner	8h à 8h30
Toilette et rangement des chambres	8h30 à 9h15
Groupe info	9h15
Activité de groupe ou individuelle Entretien ou groupe thérapeutique*	10h à 12h
Repas de midi	12h à 12h30
Temps calme	12h30 à 13h30
Visites	13h30 à 14h30
Activité de groupe ou individuelle Entretien ou groupe thérapeutique	14h30 à 17h30
Collation	15h45 à 16h
Visites	17h30 à 18h30
Repas du soir	19h à 19h30
Groupe du soir (tour de table des émotions)	19h30 à 20h
Coucher	Moins de 10 ans : 20h30 10 et 11 ans : 21h 12 et 13 ans : 21h30 14 ans et plus : 22h
Extinction des lumières	Maximum 30 minutes après l'heure du coucher

\* Groupe de parole le mardi matin et groupe d'écoute musicale le mercredi matin.

# Vos contacts avec votre famille et votre entourage

---

## Les visites sont-elles autorisées ?

Oui, les visites sont possibles. Elles sont organisées en fonction de vos activités de soins.

La première visite a lieu dans votre chambre ou dans le salon et dure une heure. Elle est effectuée par votre mère, père ou représentant légal. D'autres personnes de votre entourage peuvent ensuite vous rendre visite.

Après discussion avec l'équipe médico-soignante, les visites suivantes peuvent avoir lieu dans le jardin, à la cafétéria de la Maison de l'enfance et de l'adolescence ou au sein de l'unité.

## Comment se passent les relations avec les autres patients et patientes de l'unité ?

L'unité peut accueillir jusqu'à cinq patients et patientes. Afin de préserver l'intimité de chacun et chacune, il est important de garder une distance physique entre vous.

Par ailleurs, toute relation intime est interdite dans le cadre hospitalier.

# Règles à respecter

## pour la vie commune

---

Le respect de certaines règles est important pour le bon déroulement de votre séjour hospitalier et la vie en communauté.

L'équipe médico-soignante attend de vous de suivre les règles habituelles de courtoisie et de décence.

### **Quelles sont les règles à adopter dans votre chambre ?**

Votre chambre est un espace privé où les visites d'autres patients ou patientes ne sont pas autorisées. Elle doit être propre et rangée.

Le salon est le lieu de vie commun.

### **Comment préserver votre intimité et celle des personnes qui vous entourent ?**

Il est strictement interdit de filmer, prendre des photos ou des enregistrements audio à l'intérieur de l'unité.

Il est également important de s'habiller de manière adaptée au contexte hospitalier avec des vêtements qui préservent votre intimité.

### **Pouvez-vous regarder la télévision ?**

Il est possible de regarder la télévision seulement avec l'accord de l'équipe infirmière. Les programmes violents et les émissions de télé-réalité ne sont pas autorisés.

### **À quel moment, un temps écran (tablette ou téléphone portable) est-il autorisé ?**

Il est possible d'utiliser un temps écran deux fois par jour pendant une heure après le repas du midi et celui du soir. Ces temps sont limités à 3 x 45 minutes pour les moins de 12 ans.

Les montres connectées ne sont pas autorisées.

### **Avez-vous accès à un téléphone dans l'unité ?**

Le téléphone de l'unité est à demander au personnel soignant. Vous pouvez passer deux appels de 10 minutes par jour entre 9h30 et 21h.

# L'équipe de l'Unité *kalyva*

---

Au cours de votre séjour, vous allez rencontrer des personnes de différents métiers :

- ▶ médecin adjoint responsable d'unité d'hospitalisation, Dr Rémy Barbe, pédopsychiatre
- ▶ médecin adjoint, Dr Nicolas Chamot, pédopsychiatre
- ▶ médecin-chef ou médecin-chef de clinique, pédopsychiatre
- ▶ médecins internes en pédopsychiatrie
- ▶ pédiatre de l'Hôpital des enfants
- ▶ adjointe de la responsable des soins du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Joanna Manget Néant
- ▶ responsable d'équipe de soins, Jérôme Bouchet
- ▶ infirmières et infirmiers
- ▶ assistante et assistant social
- ▶ secrétaire de l'unité
- ▶ membres du service propreté et hygiène.

L'équipe soignante est présente 24h/24. Un ou une pédopsychiatre de garde peut intervenir, en cas de besoin la nuit, le week-end et les jours fériés.

L'unité reçoit des stagiaires de diverses professions de la santé.

**Chaque membre de l'équipe est tenu au respect du secret professionnel.**

# Informations pratiques

## Votre suivi

Infirmier ou infirmière d'accueil :

Médecin interne :

Médecin-chef ou médecin-chef de clinique :

## Contact

Équipe infirmière : ☎ 022 372 27 36 (24h/24 et 7j/7)

### Maison de l'enfance et de l'adolescence

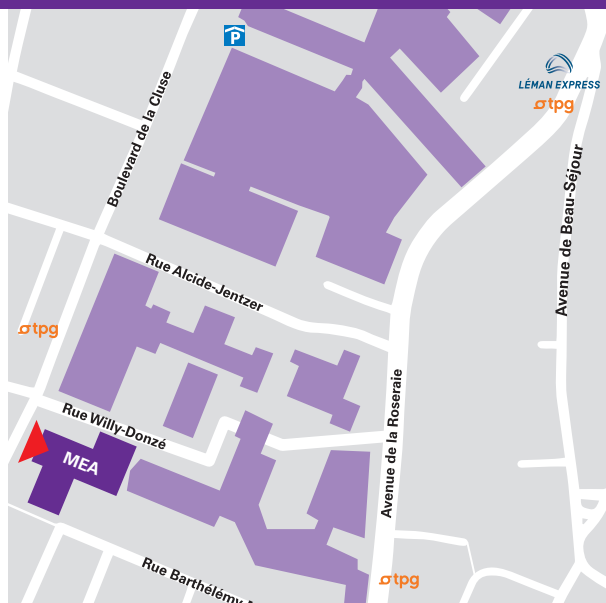
Bd de la Cluse 26  
1205 Genève

### Accès

Bus 91, arrêt  
« Maternité-Pédiatrie »  
Bus 7, arrêt « Pédiatrie »  
Tram 12 et 18,  
arrêt « Augustins »  
Léman Express, arrêt  
« Genève-Champel »

### Parking

H-Cluse



*Cette brochure a été réalisée par le Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en collaboration avec la Direction de la communication.*